Aux Françaises et Français des cantons d'Armentières, Quesnoy-sur-Deule et Tourcoing-Nord qui n'ont qu'un drapeau :

celui de la République !

Où en serait aujourd'hui la France si la République et son Président élu par la Nation n'avaient pas fait face à la violence et à l'anarchie (qui n'ont rien de commun avec les justes revendications et le légitime exercice du droit de grève) ?

Où en serait aujourd'hui la France si la République et son Président avaient abdiqué devant les sommations d'une minorité qui prétendait installer dans l'illégalité un Gouvernement imposé par la force ?

La réponse est claire : le pouvoir de la rue aurait remplacé la souveraineté nationale. Nous serions enfermés dans la plus atroce des alternatives : la dictature totalitaire ou la guerre civile.

Pour avoir su rendre la parole au peuple en évitant l'effusion du sang, le Général de Gaulle a mérité l'admiration du monde. Tous les amis de la Liberté (y compris ceux qui ne sont pas ou n'ont pas toujours été gaullistes) lui sont reconnaissants d'avoir préservé la liberté intérieure après avoir rétabli la paix extérieure.

Mais attention ! le péril est toujours là.

La République et la Liberté ne seront définitivement sauvées, la menace de la violence et de la guerre civile ne sera définitivement conjurée que si la réponse du peuple est, le 23 juin, assez puissante et assez cohérente pour être vraiment irrésistible. Or, le résultat ne sera pas atteint si les démocrates dispersent leurs suffrages au lieu de se rassembler devant un danger commun.

On a parlé de leur grande peur. Oui, tous les démocrates (qu'ils soient chrétiens, libéraux ou socialistes) ont peur d'un régime qui, partout où il s'est imposé, a détruit les libertés et s'empresserait, s'il devenait le maître chez nous, de supprimer F.O., la C.F.D.T. et la C.F.T.C. au profit d'un syndicat unique, et les partis politiques au profit d'un parti unique.

Il y a quelques années, Guy Mollet, Secrétaire Général de la S.F.I.O., déclarait à Suresnes devant le 52e Congrès du Parti Socialiste :

« Les chefs communistes ? Ce qu'ils veulent, en réalité, je vais vous le dire : j'étais à Prague le jour où ils ont porté un coup mortel à la République Tchécoslovaque. En quelques heures, alors que le Parti Communiste était minoritaire et que l'Armée Rouge n'était pas stationnée sur son sol, un peuple profondément attaché à sa liberté a été réduit en esclavage. Berlin-Est, Budapest. L'histoire est trop claire. On nous demande de la récrire ? Jamais... ».

Cette mise en garde décrit exactement ce qui se passerait demain en France si ceux que Jacques Duhamel (Président du groupe parlementaire « Progrès et Démocratie Moderne ») a nommés les « otages du communisme » lui ouvraient les portes du pouvoir, comme ils se sont follement engagés à le faire par un pacte d'alliance dont l'application ne tarderait pas à les conduire eux-mêmes dans les prisons ou les camps de concentration.

Nous le disons en pesant nos mots :

Le vrai problème est de savoir si ces élections seront les dernières élections libres qui pourront se dérouler en France. Demain, il sera trop tard pour regretter d'avoir égaré nos suffrages sur des « otages », même sympathiques et sincères, mais entièrement dépassés par l'importance vitale de l'enjeu et la taille historique de l'épreuve.

Si nous sommes résignés à ne plus jamais voter librement, si nous croyons que la société future doit être enfantée par la violence et le sacrifice de toutes les libertés, alors donnons notre suffrage aux candidats du Parti Communiste.

Si nous entendons rester des citoyens et déterminer nous-mêmes le destin de notre pays, si nous croyons que la société future doit naître dans la paix civile et le respect de toutes les libertés, alors faisons bloc sur les candidats d'Union des Démocrates :

— Pour la défense de la République ;

— Pour la justice sociale ;

— Pour la paix partout dans le monde et d'abord entre Français.

MAURICE SCHUMANN

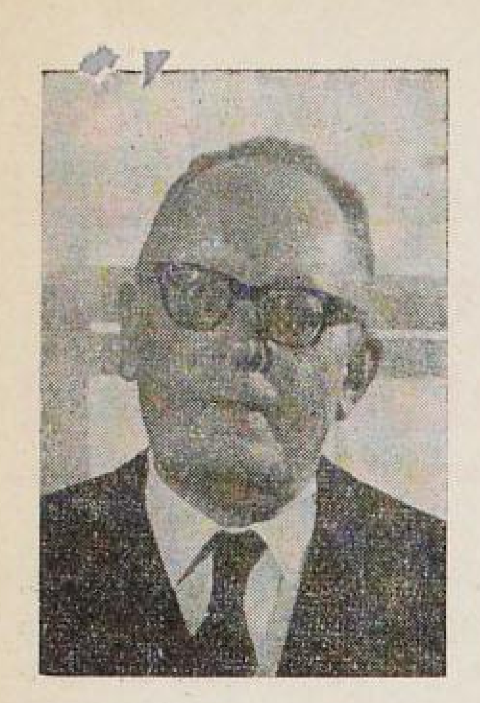
Ministre des Affaires Sociales - Compagnon de la Libération

Remplaçant éventuel :

ADRIEN VERKINDERE

Député du Nord - Contremaître de tissage - Militant Syndicaliste

Imp. J. Vanmeerhaeghe - Roncq



Pour la première fois depuis plus de 30 ans, un élu du Nord est chargé des affaires sociales de la Nation quinze jours après son entrée en fonction,



Maurice SCHUMANN

dresse un premier bilan de son action et vous demande de

l'aider à poursuivre sa tâche.

J'ai été porté à la tête des Affaires Sociales à un des moments les plus dramatiques mais aussi peut-être les plus féconds de notre histoire.

Cette tâche immense, je l'ai acceptée en pensant au Nord, à notre vallée de la Lys et à ses travailleurs de la ville et des champs qui — même quand ils ne partagent pas toutes mes idées — sont pour moi des amis.

Suis-je digne d'accomplir cette mission avec le concours quotidien d'Adrien VERKINDERE, Député ouvrier ?

Je vous demande d'apprécier notre efficacité et notre fidélité à la cause qui fut toujours la nôtre, non d'après des promesses et des paroles, mais d'après des actes.

1° Quand je suis devenu Ministre des Affaires Sociales, nous en étions aux fameux Accords de Grenelle qui, certes, contenaient des dispositions capitales et avaient fait l'objet d'un accord de principe avec toutes les organisations syndicales, mais n'apportaient rien aux familles populaires avant la fin de l'année au plus tôt, et rien aux personnes âgées et aux grands infirmes avant le 1er octobre. Il m'a semblé inadmissible qu'un mouvement de générosité sociale laisse à part les plus mal défendus et les plus déshérités, ceux qui ne peuvent ni utiliser le droit de grève, ni dresser des barricades. En une semaine, j'ai obtenu :

Le relèvement immédiat de l'allocation aux personnes âgées ;

Le relèvement immédiat des allocations familiales

En outre, il est entendu :

— d'une part, qu'un nouvel ajustement sera opéré dans quelques mois ;

— d'autre part, que la réforme de l'allocation de salaire unique et de la mère au foyer sera mise au point à l'occasion du prochain budget.

2° Aussitôt après mon entrée en fonction, j'ai préparé un décret **diminuant le ticket modérateur applicable aux dépenses de visites et de consultation.**

Les militants populaires n'ont pas oublié comment et grâce à qui fut évitée il y a un an toute diminution du remboursement des dépenses pharmaceutiques.

3° Devenu Ministre d'Etat en avril 1967, j'ai annoncé que mon premier but serait d'amener le Gouvernement à élaborer **un vaste plan de grands travaux, d'implantation d'entreprises nouvelles et de création d'emplois dans le Nord.**

Après quelques mois d'un travail collectif sans précédent, ce plan a été adopté et publié à la veille de la crise. Il contient notamment des mesures capitales pour l'avenir des cantons d'Armentières, de Quesnoy-sur-Deûle et de Tourcoing-Nord. Son application commencera sans délai si vous approuvez par votre vote une politique d'aménagement du territoire qui — pour la première fois et parce que le Nord est représenté dans les conseils du Gouvernement — accorde à notre région une priorité absolue.

Tout cela n'est qu'un début.

L'emploi des jeunes ; les garanties contre l'insécurité de l'emploi ; l'âge de la retraite ; la protection des familles rurales, du commerce et de l'artisanat ; la participation aux responsabilités de la vie économique : tels sont les devoirs quotidiens qu'une société en pleine mutation propose et impose à un Ministre des Affaires Sociales et à un Député fidèles à leurs origines et à leurs convictions.

Je vous remercie de nous donner — par un nouveau témoignage de votre amitié — la force et les moyens de les accomplir en restant

au service du Nord et de la justice sociale.